

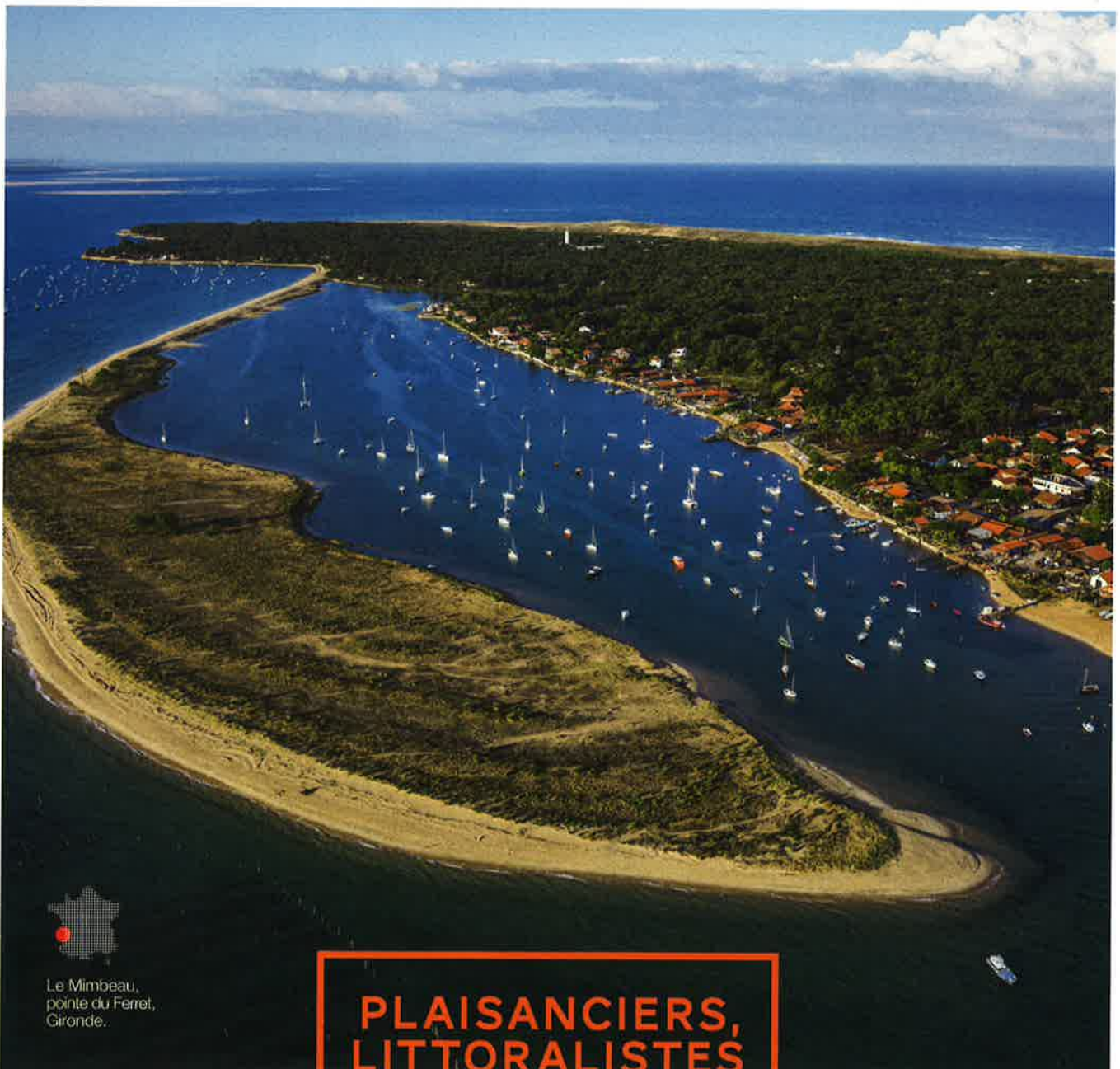
# RIVAGES

LE MAGAZINE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

**2** | LE PATRIMOINE LITTORAL  
À LA CARTE

**5** | ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA  
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES

**6** | 10 ANS DE PROJETS POUR  
LA BEAUTÉ DU LITTORAL



Le Mimbeau,  
pointe du Ferret,  
Gironde.

**PLAISANCIERS,  
LITTORALISTES  
PAR NATURE ?**

DOSSIER P4



Conservatoire  
du littoral

## QUESTION A...



**ODILE GAUTHIER**  
Directrice du  
Conservatoire  
du littoral

### LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL AURA BIENTÔT 40 ANS. EN PLEINE FORCE DE L'ÂGE ?

**ODILE GAUTHIER :** *En protégeant les paysages côtiers, nous sommes souvent les gardiens d'une histoire millénaire... De ce point de vue, nous sommes jeunes ! Le Conservatoire est propriétaire de 160 000 hectares sur le littoral français ; notre objectif étant, à long terme, de maintenir le rythme jusqu'en 2050. Notre engagement ne peut donc pas faiblir, je dirais même qu'à 40 ans, nous sommes plus vigoureux que jamais. D'ailleurs, le renouveau de notre magazine n'est-il pas une preuve supplémentaire de dynamisme ?*

**" EN PROTÉGEANT LES  
PAYSAGES CÔTIERS, NOUS  
SOMMES SOUVENT LES  
GARDIENS D'UNE HISTOIRE  
MILLÉNAIRE... "**

### LA NOUVELLE MOUTURE DE RIVAGES EST LANCÉE PAR UN NUMÉRO « SPÉCIAL PLAISANCE », POURQUOI ?

**ODILE GAUTHIER :** *Le Conservatoire « dépend » directement des plaisanciers, dans le sens où ils contribuent à son financement. Et, de fait, notre action sur les paysages côtiers leur bénéficie en premier lieu. Par ailleurs, on nous présente souvent comme une instance de protection de « la terre des vaches », mais nous avons aussi la responsabilité d'espaces marins, par attribution ou affectation du domaine public maritime comme à Chausey, Port d'Alon ou Cap Lardier. Le Conservatoire améliore alors – avec les collectivités gestionnaires – la connaissance du patrimoine marin ou archéologique, la qualité des écosystèmes et de l'eau (nettoyage des déchets), l'accessibilité par les plaisanciers (gestion des mouillages, sentiers sous marins...). Nous sommes donc faits pour nous entendre !*



L'ancien sémaphore de la Mortella, en Haute-Corse, fait l'objet de travaux de restauration et de mise en valeur, dans le cadre du projet européen MED-PHARES

## MED-PHARES, PROJET ÉCLAIRÉ

LES PHARES, SÉMAPHORES ET BALISES DES PAYS MÉDITERRANÉENS CONSTITUENT DES RICHESSES INESTIMABLES DU POINT DE VUE DE L'HISTOIRE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME.

Les réhabiliter, c'est respecter notre passé et agir pour l'avenir ! C'est pourquoi le Conservatoire du littoral représente la France au sein du projet MED-PHARES. Cette initiative transfrontalière, soutenue par l'Union européenne via l'IEVE\*, met quatre pays autour de la table – France, Italie, Liban, Tunisie – avec deux principaux objectifs : partager les meilleures pratiques et formaliser de nouvelles méthodologies de préservation. Ce travail passe avant tout par un catalogage et s'appuie sur le suivi d'une dizaine de sites pilotes, dont trois figurent en France : le phare du Grand Rouveau (Provence), le phare de la Pietra et le sémaphore de la Mortella (Corse). Un diagnostic du bâti et des abords a été réalisé, et les travaux commencent sur ces sites pour améliorer leur accessibilité – dans le respect de la faune et de la flore existantes – pour restaurer le patrimoine. Le projet MED-PHARES se déroule sur trois ans et doit s'achever fin 2015.

\* Instrument européen de voisinage et de partenariat

### Soutenez l'action du Conservatoire du littoral

*Le Conservatoire peut recevoir, en soutien de son action, des dons et des legs.*

M., Mme. ....

Adresse .....  
.....

Code postal .....  
.....

Commune .....  
.....

Courriel .....  
.....

J'apporte mon soutien à l'œuvre du Conservatoire en joignant à ce formulaire un chèque à l'ordre de « Conservatoire du littoral », d'un montant de :

..... €

**Que j'adresse à : Conservatoire du littoral - La Corderie Royale  
BP 10137 - 17306 ROCHEFORT Cedex**

*Les dons des particuliers sont déductibles à concurrence de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal est adressé à tous les donateurs, pour un montant égal ou supérieur à 15 €.*

Directeur de la publication : Odile Gauthier - Rédactrice en chef : Anne Konitz - Conception éditoriale, rédaction : Partie de Campagne - Création, maquette, mise en page : LINER Communication - Crédit photos : Frédéric Larey (couverture, pages 4-5, pages 6-7 : Pointe des Poulins, Marre de Bouillon, Grande Chaloupe) Conservatoire du littoral sauf mention spéciale - Impression : JOUVE - Rivages est édité à 10 000 exemplaires